

Saint-Hilaire

DE-VILLEFRANCHE

BULLETIN MUNICIPAL

N°18 DÉCEMBRE 2023

*Vous
informe*



*Joyeuses
Fêtes*

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants est un service municipal qui permet de se débarrasser d'objets trop volumineux pour pouvoir les évacuer soi-même. Les agents passeront devant votre porte les **mercredis 13 mars et 11 septembre 2024**. Pour en profiter, il faut s'inscrire au préalable en mairie.

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

Le formulaire d'inscription sur le plan d'alerte municipal est disponible en mairie ou sur le site : sainthilairedevillefranche.fr en cliquant sur le bouton « Alerte sms ».

UN PEU D'HISTOIRE

Naissance de l'école maternelle

Le projet d'un groupe scolaire moderne avait été envisagé dès 1977, par le maire Jean Garnier et son conseil municipal, d'où l'achat par la commune de terrains situés derrière la mairie.

Comme nous l'avons vu dans l'édition n° 17 de notre bulletin municipal, la destruction de la salle municipale située près de l'église en 1979 a permis d'envisager un ensemble immobilier comprenant salle des fêtes et école maternelle.

Si cette salle des fêtes était inaugurée le 8 octobre 1983, c'est exactement un an plus tard, le 6 octobre 1984, que fut inaugurée l'école maternelle par le maire Jean Lartigue entouré de nombreuses personnalités.

« *Vaste, claire, agréable et fonctionnelle, cette nouvelle école est une réussite exemplaire* », souligne le bulletin municipal de l'époque, l'Écho du Bramerit. Il est vrai que depuis ce temps-là, plusieurs générations d'enfants se sont succédé avec toujours autant de plaisir de s'y retrouver. En plus des grandes salles d'activités, des sanitaires adaptés et d'une

Vœux du Maire 2024

En ce début d'année 2024, le maire et son conseil municipal vous invitent salle Jean-Garnier, le vendredi 12 janvier à 19 h 30, afin d'évoquer les événements de l'année écoulée, les projets en cours et pour partager le pot de l'amitié.

CYCLAD : LA COLLECTE CHANGE !

À partir du 1^{er} janvier 2024 il n'y aura plus de ramassage individuel des sacs-poubelle. Les sacs devront être déposés dans les bacs collectifs déployés à cet effet dans la commune durant la période du 18-12-23 au 05-01-24. Un flyer sera distribué par la Poste pour annoncer le changement de collecte.

À partir de janvier, la collecte des emballages recyclables s'effectuera toutes les semaines comme pour les déchets ménagers.

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC). La période de recensement doit intervenir entre la date de ses 16 ans et à la fin du 3^e mois suivant, à la mairie de son domicile ou en ligne sur www.service-public.fr. Le recensement permet à l'administration de le convoquer qu'il effectue la JDC et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans. La mairie délivre une attestation de recensement qui est obligatoire pour s'inscrire à un examen (BEP, bac...) ou à l'examen du permis de conduire.



Inauguration de l'école en 1983.

cour bien exposée, l'école dispose d'une cuisine et d'une salle à manger très appréciée par les petits : « *on y mange comme au restaurant* » pouvait-on y entendre.

Ce fut un investissement important pour la commune mais nécessaire pour une meilleure scolarisation de nos chers petits, qui prenaient et prennent toujours un bon départ dans leur vie d'écolier.

Mais le travail n'était pas terminé pour la municipalité, il fallait maintenant se consacrer à l'école primaire, c'est ce que nous vous relaterons dans notre prochain bulletin municipal.

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés aura lieu le **samedi 16 mars 2024** à 12 h à la salle Jean-Garnier.

S'il est offert aux Hilairois et Hilairoises de 65 ans et plus, rien n'empêche les plus jeunes de participer.

Les inscriptions se font à l'accueil de la mairie jusqu'au 9 mars.

CONTRÔLE DES ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS

Afin de protéger les zones de captage de l'eau potable, un contrôle des assainissements individuels sera effectué sur la commune par EAU 17 au cours de l'année 2024. Tous les assainissements de plus de 10 ans sont concernés. Si vous avez le moindre doute sur la conformité de votre installation il serait judicieux, afin d'éviter des frais supplémentaires, de la faire vérifier et de la remettre aux normes avant le passage des techniciens.

DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Le dispositif de recueil des cartes nationales d'identité (CNI) et passeports est actif depuis le mois de juin. Les réservations pour un rendez-vous se font uniquement par internet sur le site : sainthilairedevillefranche.fr. Inutile de téléphoner en mairie.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin 2024**.



Il y aura deux bureaux de vote : la salle Yves-Duteil, rue du Champ-de-Foire et la mairie de La Frédière.



Didier BASCLE

Maire
de Saint-Hilaire-de-Villefranche
Vice-président
de Vals de Saintonge Communauté

Mairie de Saint-Hilaire-de-Villefranche

22, avenue de Saint-Jean-d'Angély
CS 10000
17770 Saint-Hilaire-de-Villefranche
Tél. **05 46 95 30 05**

Urgences week-end et jours fériés :
Tél. **06 38 31 28 50**

Courriel :
mairie@sainthilairedevillefranche.fr


Site internet :
www.sainthilairedevillefranche.fr/


Horaires :
Lundi, 14 h à 17 h 30
Mardi, 9 h à 12 h et 14 h à 17 h 30
Mercredi, 9 h à 12 h
Jeudi, 9 h à 12 h et 14 h à 17 h 30
Vendredi, 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

La Poste
Du lundi au samedi, de 9 h à 11 h 30

Mairie annexe de La Frédière :
Rue de la Mairie
Tél. 05 46 95 37 37

Horaires :
Jeudi, 14 h à 17 h

 Vous constatez un problème
sur la voie publique, contactez
la mairie : **05 46 95 30 05**

 Permanence week-end
et jours fériés : **06 38 31 28 50**

Chères Hilairoises, chers Hilairois,

L'approche des fêtes est toujours source d'émotions. En attendant les 12 coups de minuit du premier de l'an, le temps sera suspendu à la magie de Noël et nous oublierons égoïstement les malheurs qui nous entourent. Soulagés de n'avoir eu à subir ni la violence des intempéries ni les affres de la guerre, heureux de pouvoir partager quelques bons moments avec nos proches. Pourtant, nous savons bien que nous sommes partie prenante du monde dans lequel nous vivons. Chacun doit prendre conscience de la responsabilité de ses actes au quotidien. C'est pourquoi, nous devons accentuer le tri et réduire nos déchets, diminuer les créneaux horaires de l'éclairage public, et passer en led toutes les ampoules qui ne le sont pas. À la demande de l'État, chaque commune doit quantifier le potentiel des énergies renouvelables qu'elle pourrait produire sur son territoire, et présenter un zonage qui précisera les parcelles susceptibles d'accueillir un projet ENR (photovoltaïque, agrivoltaïque, biomasse...). Cela fera bientôt l'objet d'une réunion publique.

Vous trouverez dans les pages qui viennent, diverses informations qui montrent que Saint-Hilaire-de-Villefranche est toujours attractif. Comme le prouvent la reprise de la boucherie et du bureau de tabac par de nouveaux gérants, l'installation de l'entreprise Rullier dans les locaux de la société SCM. Et la bonne nouvelle que vous espérez entendre depuis plusieurs mois : début janvier 2024, un médecin généraliste ouvrira son cabinet dans le pôle de santé hilairois. Cette arrivée tant attendue n'aurait pas pu se faire sans l'implication de Pauline Tardy, et celle des communes d'Asnières-la-Giraud, Juicq et Nantillé qui se sont associés à la commune de Saint-Hilaire-de-Villefranche pour financer l'aide à l'installation de ce médecin. Merci aux maires et conseillers municipaux de ces communes.

En partenariat avec l'association A4, nous avons pu vous proposer, au mois de novembre, un spectacle de théâtre équestre dont nous garderons un très bon souvenir. Malgré les conditions climatiques, ce fut une réussite, grâce aux élus et agents techniques qui se sont mobilisés comme ils l'ont fait en juillet et août pour Saint-Hilaire en fête et les Ondes s'en mêlent. Je me dois de les remercier très vivement. Enfin, merci aux habitants des villages impactés par les travaux d'assainissement et de réfection des réseaux d'eau potable, pour leur indulgence. Les trop fréquentes coupures d'eau liées aux fuites, justifient ces travaux de la RESE demandés par les élus depuis fort longtemps.

En attendant de vous retrouver le 12 janvier, lors de la traditionnelle présentation des vœux du maire.

Bien cordialement à toutes et à tous, je souhaite une très belle fin d'année et une bonne et heureuse année 2024.

Didier Bascle

Saint-Hilaire-de-Villefranche

Bulletin d'information de la commune
de Saint-Hilaire-de-Villefranche
22, avenue de Saint-Jean-d'Angély
Tél. 05 46 95 30 05

*Merci à tous les intervenants
ayant permis la réalisation de ce bulletin*

Responsable de la rédaction :

Commission information-communication

Responsable de la publication :

Didier Bascle

Courriel : mairie@sainthilairedevillefranche.fr

Dépôt légal : à parution

Crédits photos : commission information-communication (sauf mention contraire)

Conception graphique, mise en page, impression : Bordessoules Impressions à Saint-Jean-d'Angély, imprimé sur papier PEFC avec des encres végétales

Tirage : 750 ex

EPHAD LES DEUX-CÈDRES

L'art thérapie pour nos aînés



Depuis le début de l'année 2023, à l'Ehpad les Deux-Cèdres, nous avons accueilli Marine Peronneau, qui est art-thérapeute et installée sur la commune du Douhet. Elle intervient deux fois par mois jusqu'à la fin de l'année. Ses interventions ont pu être réalisées grâce au financement du Département dans le cadre de la conférence des financeurs.

Nos résidents ont pu découvrir l'art-thérapie qui agit sur les plans psychologique, moteur, cognitif et sensoriel. Elle permet de retrouver certaines sensations corporelles parfois oubliées, solliciter les émotions et bien plus encore.

C'est en petits groupes qu'ils ont pu appréhender les couleurs, les sons, les odeurs, une multitude de support. Vous



peuvent apprécier le magnifique arbre qui s'intitule « Rêvène » ou l'arbre qui permet de s'évader. Il a été réalisé à l'aide des cages peintes par nos résidents.

Une des séances a allié les sons, l'odeur des huiles essentielles relaxantes et la gymnastique douce tout en terminant par une dégustation de thé où les doux souvenirs de l'enfance étaient évoqués. Il est très appréciable de voir le plaisir que chacun peut prendre et les sourires sur les lèvres. Nous allons bientôt achever cette année aux doux sons des musiques de Noël tant appréciées de tous.

Nathalie Hernandez

INFOS BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Saint-Hilaire-de-Villefranche vous accueille le mardi (17 h à 19 h), le mercredi et le vendredi (16 h à 18 h).

L'inscription et le prêt sont gratuits, la bibliothèque possède un fond propre qui permet de satisfaire enfants, adolescents et adultes. En partenariat avec la médiathèque départementale de Saintes, vous disposez d'un apport de **250 livres et CD renouvelés deux fois par an**, ainsi que de la possibilité de faire des réservations personnalisées (livraison mensuelle). Chaque année, la bibliothèque fait l'acquisition de nouveaux livres.

En vous inscrivant, vous bénéficiez d'un **accès gratuit** à un contenu numérique : presse, formations (langues, scolaires, loisirs...), musique, livres audio, ainsi qu'à une médiathèque numérique pour les 3-12 ans.

Pour soutenir et dynamiser son action, la bibliothèque a besoin de vous ! Venez rejoindre une sympathique équipe de bénévoles !

Fermeture pour les vacances de Noël du 23 décembre 2023 au 9 janvier 2024.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Pratique : 22, av. de St-Jean-d'Angély - 05 46 95 48 16 • biblioshv17@gmail.com
Portail de la médiathèque départementale : Md17.charente-maritime.fr/

SOLIDARITÉ

Un centre de réfugiés Chez Cornet

Un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) s'est ouvert sur notre commune, Chez Cornet.

Ce CADA, qui est géré par l'association d'éducation populaire Viltais, accueille des personnes qui sont dans l'attente d'obtenir un statut de réfugié, c'est-à-dire qu'elles ont fui leur pays de peur d'être persécutées. Actuellement, ce sont dix-huit résidents, provenant d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud, qui ont été emmenés dans cet ancien gîte. Ils sont accompagnés par deux animateurs sociaux sur place, MM. Samir Boughida et Aurélien Billy et toute l'équipe sociale de Viltais.



Mehdi Chaoua, Viltais.

Les résidents sont demandeurs d'activités telles que jardinage, bricolage ou bénévolat auprès de nos associations.

Viltais recherche des personnes qui souhaiteraient partager un jardin collectif. L'idée serait de créer un potager commun dans l'enceinte du centre, partager de bons moments avec des personnes de culture différentes et partager les récoltes.

Le centre accepte aussi les dons de vêtements, jouets, etc. à déposer directement

sur place.

Si vous êtes intéressé, contactez : Aurélien - 06 35 64 83 76.



Travaux et réalisations fin 2023



Le point travaux avec...
CHRISTIAN LECLANCHE
Adjoint en charge des services techniques

Les travaux prévus en 2023 n'ont pas été réalisés en totalité. Il reste une bâche incendie Chez Barreau en finition.

➔ FONCTIONNEMENT

- Débardage de chemins blancs : 8 000 € (réalisé) ;
- Point à temps : 10 000 € (travaux à faire en début de campagne 2024 travaux décalés suite intempéries).

➔ INVESTISSEMENT

- Des travaux sur la VC 122 (Chez Garnier, la Veuillerie) en commun avec Juicq ont été réalisés pour un montant de 38 000 € ;
- Matériel service technique : 1 000 € (achat tondeuse à main et taille haie) ;
- Reprise de concessions dans le cimetière : 4 400 € (travaux reste à faire dépenses 2022), prévue en janvier février.
- La réfection de toiture de la maternelle se fera aux vacances 2024 : 52 000 € ;
- La lenteur du serveur informatique de la mairie nous oblige à le changer. Il

est commandé ainsi que deux ordinateurs portables : 25 000 € ;

- SDEER : mise en place des nouveaux horaires pour l'éclairage (22 h 30 pour les villages et 23 h 30 pour le bourg avec allumage à partir de 6 h pour l'ensemble), parking de la salle polyvalente (jusqu'à 2 h du matin le week-end). Le passage des candélabres en LED devrait se faire sur 2024 (en attente du devis). Estimation : 13 000 € ;

➔ AUTRES

- Travaux réalisés par nos agents dans le parc de l'ancienne perception : montage du tivoli fin mai et démontage en septembre, préparation et aide à la mise en place du cirque (trois personnes pendant six jours). Nous avons débuté une campagne de peinture des volets de l'ancienne perception avec la perspective de faire ceux des autres bâtiments ;
- Plantation au long de la RD 731, du champ de foire à la zone jachère. Des plantations persistantes seront mises en place au printemps 2024 (défaut d'approvisionnement en novembre) ;
- Nettoyage de façades. Dans la continuité, nous allons faire les nettoyages des façades de l'école maternelle et de la salle polyvalente (à planifier).
- **Point important** : au vu du dérèglement climatique, la taille des arbres pour 2024 ne se fera que de façon raisonnée (taille par dessous). Ainsi, nous allons favoriser et augmenter au

maximum les surfaces ombragées.

- Pour la deuxième année, nous avons renouvelé la prestation de sous-traitance du broyage des bernes (travail concluant en 2022). Le troisième passage sera réalisé semaine 47 (décalage dû aux intempéries) ;
- Les travaux d'assainissement sont terminés Chez Dyon. Le courrier de raccordement devrait être envoyé aux riverains prochainement ;
- L'assainissement de la rue des Camélias et de la RD 124 sont terminés. Les travaux d'assainissement et de changement des conduites d'eau sont en cours Chez Chiron, Chez Raffin, Chez Vincent et Laléard. Prévision de fin des travaux : premier trimestre 2024.
- **Information générale** : notre commune dispose de bâtiments, au nombre de 20, dont la surface au sol représente environ 7 000 m². L'ensemble des parkings représente 2 100 m², les chemins revêtus, 55 km, et les chemins blancs et terre, 52 km ...
- Une première estimation des travaux sur l'ensemble des bâtiments montre une dépense d'environ 950 000 € (mise aux normes, économies d'énergies, réfections des toitures et des ouvertures).
- Une nouvelle estimation voirie sera faite sur 2024 pour une prévision de travaux dans cinq ans.

Christian Leclanche, adjoint en charge des services techniques

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Des activités en nombre

En cette rentrée scolaire 2023, l'équipe enseignante reste la même, et nous accueillons Margaux Héraut pour son service civique.

L'école compte 127 élèves répartis en six classes : 25 CP, 24 CE1, 24 CE2, 27 CM1, 23 CM2 et 4 UE (intégration ITEP de Saint-Jean-d'Angély).

De nombreuses activités proposées aux élèves par l'équipe enseignante sont communes à plusieurs classes, voire toutes les classes :

- Une après-midi intégration organisée par l'ITEP le 18 septembre 2023 ;
- Les élections des délégués de classe pour siéger au conseil des élèves de l'école ;
- La photo scolaire, le 2 octobre 2023 ;
- La Grande Lessive le 19 octobre 2023, perturbée par le plan vigipirate ;
- L'opération recyclage des cartouches d'imprimantes : vous pouvez venir déposer vos cartouches d'imprimantes dans le bac prévu à cet effet dans le hall de l'entrée de l'école ;
- Les Incorruptibles : prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs ;
- Un spectacle vivant proposé par l'association A4 de Saint-Jean-d'Angély ;
- La cérémonie du 11-Novembre avec le chant de la Marseillaise par des élèves de CE2, CM1 ou CM2 volontaires ;
- Le marché de Noël de l'école.



De plus, chaque classe a ses propres projets comme la classe dehors, le musée des Cordeliers, la visite de l'usine d'eau potable de Saint-Hippolyte et de la station de lagunage de Rochefort, l'intervention du RACA de Saint-Jean-d'Angély pour la pratique du rugby, l'exposition interactive Moi jeune citoyen, le cross du collège de Saint-Hilaire.

Voici les grandes lignes directrices de cette année scolaire 2023-2024. Tous ces projets ont un coût et ne seraient pas réalisables sans le soutien :

- de la municipalité (<https://www.sainthilairedevillefranche.fr/>) ;
- de l'association des parents d'élèves Festi'Drôles (<https://www.facebook.com/apesthilairedevillefranche>) ;
- et des parents des élèves.

M. Leloup, directeur



ÉCOLE MATERNELLE

Une école épanouissante

L'école maternelle accueille 67 élèves répartis dans trois classes : 5 élèves en toute petite section (TPS) et 17 en petite section (PS) ; 5 élèves en petite section et 17 en moyenne section (MS) ; 5 élèves en moyenne section et 18 en grande section (GS).

Les projets éducatifs de l'année (d'école et de classe)

Cette année, M. et Mme Vinet, de la ferme du Pitonneau, n'ont pas pu accueillir l'école maternelle pour vendanger.

- **Ludothèque** : nous avons inscrit les classes de TPS-PS et PS-MS à une séance à la ludothèque à partir de janvier 2024. Nous aurons une réponse en décembre 2023.
- **Cinéma** : les trois classes se rendront au Cinévals à Saint-Jean-d'Angély. Les TPS-PS iront le lundi 18 décembre 2023 (coût de la sortie : bus 30 €, places à venir). Les PS-MS ainsi que les MS-GS s'y rendront le jeudi 21 décembre 2023 (coût de la sortie : bus 45 €, places : à venir).
- **Les arts du spectacle vivant, médiathèque, musée** : les TPS-PS iront à la médiathèque de St-Jean-d'Angély les 12 janvier, 3 mai et 14 juin 2024 (coût : bus 90 €). Les PS-MS s'y rendront les 8 décembre 2023 et 8 mars 2024 (coût : bus 60 €) et les MS-GS, les 17 novembre 2023, 9 février et 7 mai 2024 (coût : bus 90 €). Le 13 juin 2024, les PS-MS se rendront au museum d'histoire naturelle à La Rochelle en train.

Un goûter de Noël sera offert aux enfants par l'APE. La kermesse de l'APE aura lieu le samedi 22 juin, le spectacle des enfants sera peut être donné ce jour-là. L'APE propose un partenariat avec Gamm Vert pour que l'école soit privilégiée pour des activités. L'école y répond favorablement.

NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE

Dans le cadre de la démarche « **Notre école, faisons-la ensemble** » lancée par le Conseil national de refondation (CNR), une vaste concertation a été ouverte sur tout le territoire français associant les équipes pédagogiques dans les écoles, collèges et lycées volontaires mais aussi les familles, élèves et élus locaux, représentants d'associations, acteurs du tissu associatif avec pour perspective la liberté d'innovation des équipes portée par une dynamique collective. Ces projets pédagogiques peuvent bénéficier d'un soutien financier de l'État. L'école maternelle souhaite présenter un projet pédagogique autour de l'environnement pour développer les capacités de réflexion et les capacités langagières des enfants. Les représentants de parents sont très enthousiastes à l'égard de ce projet. La mairie est elle aussi partie prenante, la plantation des arbres dans la cour fera partie de ce projet.

La directrice

VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

Le TAD améliore votre mobilité sur le territoire

Depuis le 1^{er} septembre 2023, Vals de Saintonge Communauté organise le service de Transport à la demande (TAD) pour tous les habitants. Cette solution de mobilité permet de répondre à vos besoins de déplacements ponctuels ou de proximité en l'absence d'autres moyens de transport au quotidien.

Le Transport à la demande est un service public et collectif, ouvert à tous, qui permet de bénéficier d'un véhicule qui vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, marchés, zones commerciales, mairies... à 3 km minimum de votre domicile). Ce dispositif, à un tarif modique (2,30 € le voyage, 4,10 € l'aller-retour et 0,40 € le voyage avec la carte solidaire), est depuis toutes les communes des Vals de Saintonge. Le territoire est séparé en deux secteurs. À l'est, le service vous permet de rejoindre les communes d'Aulnay-de-Saintonge, Matha, Néré et Saint-Jean-

d'Angély. À l'ouest, vous pourrez être conduit à Saint-Savinien et Saint-Jean-d'Angély.

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

1. Planification des trajets : le TAD fonctionne selon des jours et des horaires prédéterminés, à l'exception des jours fériés, qui sont spécifiés dans les fiches horaires.

2. Réservation obligatoire la veille du départ :

- en appelant le **0 970 870 870** (appel non surtaxé) ;
- en réservant en ligne sur www.transports.nouvelle-aquitaine.fr ;
- depuis l'application mobile gratuite

« Mon TAD Nouvelle-Aquitaine » à télécharger depuis votre téléphone.

3. Prise en charge à domicile : un véhicule viendra vous chercher à votre domicile et vous emmènera vers les services de proximité voulus.

Vals de Saintonge Communauté est déterminée à offrir une solution de mobilité flexible et pratique pour tous ses résidents. Nous invitons les habitants du territoire à utiliser ce service pour leurs déplacements et à contribuer ainsi à la promotion de la mobilité durable et accessible pour tous.

Infos pratiques

Horaires, tarifs et modalités disponibles sur : www.valsdesaintonge.fr
www.transports.nouvelle-aquitaine.fr

PÔLE SANTÉ HILAIROIS

Bientôt, un médecin généraliste

C'est avec joie que nous avons appris l'installation prochaine du docteur William Palau, généraliste. Il ouvrira son cabinet au plus tard début janvier. Un rappel des différents praticiens actuellement au pôle santé :

+ Cabinet des infirmiers de Saint-Hilaire-de-Villefranche

- Angélique Raveleau ;
- Maguy Bideau, Nadine Jacquot, Hélène Gratraud, Christian Virollet.

+ Thérapeutique systémique et familiale

- François Henquet, *consultation individuelle.*

+ Psychologue, psychothérapeute hypnothérapeute

- Hélène Lavis, *consultation individuelle, couple, familiale.*

+ Psychomotricienne D.E.

- Camille Ligarius, *bilan psychomoteur initial.*



+ Diététicienne, nutritionniste

- Morgane Rousselle.

+ Éducatrice spécialisée

- Pauline Tardy

+ Ostéopathe

- D.O. Lucy Vigroux, *consultation adulte-enfant.*

+ Services à domicile

- Anémone.

NAUTIC CLUB HILAIROIS

Un bilan tiède

Une saison mitigée, comme le temps... Malgré des adhérents fidèles depuis la création du NCH et des candidats pour les activités gratuites, le bureau est un peu déçu du manque d'engouement pour l'aquazumba, notre nouveauté de l'année. Nous constatons que de moins en moins de bénévoles sont présents pour « faire tourner la boutique » ! Ajoutons à cela le manque d'échanges avec les techniciens et les élus de la CDC en responsabilité du site ainsi que le peu d'intérêt montré par les responsables locaux... la lassitude s'installe !



La piscine a été ouverte du 30 mai au 27 août, la plus courte saison de notre activité. Malgré tout, nous avons proposé les mêmes activités que l'année dernière avec, en plus, l'aquazumba, chaque vendredi soir.

95 adhérents ont participé aux différentes activités : aisance aquatique, J'apprends à nager (scolaires, été et adultes), club nage adulte, club d'été pour les 6-16 ans, nage forme santé et l'aquazumba en accès libre.

Nos supers bénévoles ont permis l'ouverture de la buvette sur tous les jours ouvrés de la piscine et lors de la seule nocturne du 7 juillet. Il nous a été impossible d'organiser d'autres nocturnes par manque de personnes pour en assurer la sécurité.

L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 14 décembre. Un compte-rendu vous sera présenté dans le prochain bulletin municipal.

Nous remercions les mairies de Saint-Hilaire-de-Villefranche, Juicq et Authon-Ébéon pour leur soutien financier.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et espérons vous retrouver l'année prochaine !

Le bureau

Contact : Mireille - 06 89 71 94 73

nch17contact@gmail.com • www.nch-17.fr

CRÉATIVITÉ'S

Bien-être et loisirs créatifs



SAINTONGE CASAMANCE

Solidarité !

L'association Saintonge Casamance existe depuis 2015. Elle a vu le jour peu après un voyage au Sénégal. Suite à ce circuit découverte, nous avons fait le choix de soutenir un village éloigné des sites touristiques, Affiniam, que nous relient en pirogue villageoise. C'est leur bus !

Nos réalisations depuis cette date : une pompe solaire et un château d'eau pour le jardin des Femmes ; un bâtiment pour une petite entreprise de céréales ; une participation au financement de la nouvelle école maternelle ; l'acquisition du nouveau mobilier scolaire, d'une imprimante, des microscopes et ordinateurs pour le collège et un frigo pour la cantine.

Nous apportons également des médicaments et des couvertures dans les dispensaires et nous achetons sur place du lait pour deux orphelinats.

Nous parrainons la scolarité de 15 enfants pour un coût de 120 euros par enfant et par année, défiscalisé à hauteur de 66 %.

Depuis le confinement, nous nous recentrons sur la cantine de l'école maternelle pour que les petits puissent rester à l'école toute la journée. Le coût est de 3 000 euros par an.



Nous nous rendons sur place presque chaque année et vérifions les réalisations lors d'un voyage à caractère humanitaire qui est aussi l'occasion de découvrir une autre culture et d'autres traditions.

Pour financer cela, nous bénéficions de deux subventions municipales de la part des communes de Saint-Hilaire-de-Villefranche et Nantillé.

Adhésion : 10 euros par personne. À partir de 50 euros, nous vous remettons une attestation de déduction fiscale.

L'association organise un ou deux lotos, un ou deux concerts et un repas annuel.

Le bureau

Fidèlement, chaque jeudi après-midi, de 14 h à 18 h et le soir de 20 h 30 à 22 h 30, les 24 adhérentes de Créativité's se retrouvent dans la salle Yves-Duteil à Saint-Hilaire-de-Villefranche.

Nous pratiquons divers travaux manuels : broderie, broderie suisse, broderie Richelieu, Hardanger, points comptés, petit point, tricot, crochet, patchwork, macramés, divers travaux créatifs, tapisserie, canevas et dentelle aux fuseaux. Enfin, certaines d'entre-nous confectionnent de la layette pour les prématurés en Afrique.

À 16 heures, nous nous retrouvons toutes pour un goûter convivial, confectionné à tour de rôle par l'une de nos adhérentes. Sans oublier les anniversaires !

Nos Puces des couturières ont eu lieu dans la salle polyvalente de Saint-Hilaire-de-Villefranche, le dimanche 5 mars 2023. Nous avons accueilli beaucoup d'exposants dans une ambiance très chaleureuse et conviviale. Pour 2024, elles devraient avoir lieu le **dimanche 3 mars 2024**. Sauf imprévu !

Nous maintenons une adhésion à 10 euros, qui vous sera demandée pour l'année, celle-ci est valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

Le bureau

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT MUSICAL EN SAINTONGE

ADMS : l'harmonie règne

A lors que les deux stages annuels d'été résonnent encore dans les têtes – orchestre d'harmonie avec concert à Sainte-Même et chorale à Bercloux en août, tout début septembre, les deux points forts de l'ADMS se concentrent sur les échanges entre les différentes associations de musique du département et hors département et la promotion

par Chant'Oléron, dirigée par Christine Bastian. Ont suivi un concert de petites formations et Choralacoustic à l'abbaye de Fontdouce à Saint-Bris-des-Bois, le 28 juin, puis notre concert juste avant les vacances d'été, le 30 juin, à Vénérand, qui regroupait l'orchestre à cordes, l'orchestre d'harmonie et la chorale de l'ADMS, avant de terminer par un pique-nique. Quel beau retour à ces échanges et à la communication si nécessaires à nos équilibres.

PROCHAINS CONCERTS

- **16 décembre, 17 h 30 : concert de Noël** (classes de clarinette, saxophone, Choralacoustic, Orchestre Philharmonique Hilairois) à Écoyeux, grande salle municipale ;
- **23 décembre, 17 h : concert piano**, école de musique, Saint-Hilaire-de-Villefranche ;
- **3 février, 17 h 30 : concert d'élèves** (classes de clarinette, saxophones et Orchestre d'Harmonie Junior) à Brizambourg, salle municipale ;
- **14, 15, 16 mars, 20 h 30 : comédie musicale** (Choralacoustic) à Vénérand, salle municipale,
- **17 mars, 15 h 30 : comédie musicale** (Choralacoustic) à Saint-Georges-des-Côteaux salle multi-pôles.

**Serge Chansellé, musicien ;
Philippe Déplanne, président ;
Manuel Audigé, directeur et professeur**

de la musique dans les campagnes, les bourgs ruraux, demandeurs de proximité et de culture. Depuis l'année dernière et tout au long de ces mois « après Covid » nous sommes allés et avons reçu nos collègues et amis de Puilboreau, Montendre et Mirambeau. Pas moins de sept chorales en rencontre de printemps à Burie. Toujours avec les choristes, nous avons reçu les Voix du donjon de Pons à Ecurat, sous la direction de Claude Révolte et Alice Durand, puis sommes allés à Dolus-d'Oléron, accueillis

Notre chef Manuel Audigé toujours sous les feux de la rampe ! Élevé en 2016 au rang de Chevalier des Arts et des Lettres par le ministère de la Culture, Manuel a reçu le prix de l'Académie de Saintonge à Royan le dimanche 9 octobre 2022 avant une interprétation de plusieurs morceaux en quatuor de saxophones qu'il encadrait et accompagnait avec le brio que bon nombre lui reconnaissent.

ÉTOILE SPORTIVE DU BRAMERIT

Le club recense 220 licenciés

Pour cette saison 2023-2024 l'ESB comprend 13 équipes, dont quatre féminines. L'effectif est en hausse de 5 % au 30 novembre, ce qui devrait nous conduire à environ 220 licences.

Les prochaines animations :

- **17 décembre : goûter de Noël des enfants** (salle des fêtes d'Écoyeux) ;
- **Fin décembre-début janvier : distribution des calendriers.** Si vous souhaitez rejoindre la cinquantaine de sociétés partenaires, n'hésitez pas à nous contacter ;
- **Janvier : repas de Noël** (licenciés et partenaires, club-house de Brizambourg) ;
- **10 février : loto de l'ESB** (salle des fêtes de Saint-Hilaire-de-Villefranche) ;
- **12 mai : rando VTT.**

ENCADREMENT

→ **Équipes jeunes :**

Sébastien Favreau - 06 03 78 34 51

→ **Équipes séniors & vétérans :**

Samuel Canot - 06 59 40 91 87

→ **Équipes féminines :**

Jérôme Loiseau - 06 09 78 15 98

ADMINISTRATION

Présidents :

Jean-Luc Dieumegard - 06 75 68 24 64

Bruno Couprie - 06 59 67 79 70

Secrétariat :

Fabrice Trochut - 06 85 94 54 63

Trésorerie :

Cécile Martorell - 06 98 72 09 30

La Neige des ans, c'est toute l'année !

« Vieillir ensemble, ce n'est pas ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années ». Jacques Salomé

La Neige des Ans est une association loi 1901 qui existe depuis de longues années. Elle a vu se succéder de nombreux présidents. Son siège est à la mairie de Saint-Hilaire-de-Villefranche. Elle adhère à la fédération départementale Générations Mouvement 17 et est rattachée à l'Interclubs.

Son objectif est de créer et de maintenir du lien social pour les retraités, mais pas seulement, elle s'adresse aussi à tous ceux qui ont du temps libre. Son local est situé route de Brizambourg à Saint-Hilaire-de-Villefranche, presque en face du parking. Les adhérents s'y retrouvent pour des moments de partage, de solidarité, de loisirs et de culture. C'est aussi un lieu accueillant pour les nouveaux arrivants dans notre commune. L'adhésion annuelle est minime : 15 euros.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

La Neige des Ans propose une randonnée toutes les deux semaines, le mardi après-midi ; des rencontres toutes les deux semaines, le mercredi après-midi, autour des cartes et des jeux de société ; un atelier informatique,



le jeudi matin ; un atelier de travaux manuels, le vendredi après-midi ; trois sorties bowling ; deux ou trois concours de belote ; trois repas suivis de jeux ; deux lotos ; un rallye touristique ; trois journées pêche ; un voyage de sept jours en France – en 2024, ce sera en Normandie – ; des sorties à la journée ; des thés dansants. Nous participons aussi au Téléthon avec la Mairie, les sapeurs-pompiers, les radioamateurs et la Gymnastique.

Ce sont des après-midi et des journées où la convivialité est de rigueur.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous réserverons le meilleur accueil.

Le bureau actuel :

Président : Bernard Chartier ;

Vice-présidentes : Annette Jean, Marie Mouton ;

Trésoriers : Patrick Fournier, Jean-Louis Peyroux ;

Secrétaires : Annie Morin, Jacqueline Foucher.

Le bureau

INTERCLUBS - GÉNÉRATIONS MOUVEMENT DE SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

Des aînés qui s'activent !

L'Interclubs de Saint-Hilaire-de-Villefranche représente les adhérents des quatre clubs des communes d'Authon-Ébéon, Brizambourg, Mazeray et Saint-Hilaire-de-Villefranche.

L'année a été riche en événements, sorties et manifestations diverses. Tout d'abord, sa nouvelle dénomination acceptée lors de notre assemblée générale extraordinaire suivie d'un repas dansant animé par D'Yann Sentimental avec de nombreux participants et une très bonne ambiance.

Les thés dansants avec les différentes prestations des orchestres Dominic Allan et Alexis Musette ont vu également un grand nombre d'adeptes sur la piste de danse.

Nous avons organisé plusieurs voyages : au château royal de Cazeneuve à Préchac (véritable joyau du patrimoine), suivi d'un très bon repas et une visite des vins de Saint-Émilion (57 participants) ; à Brantôme avec visite et repas sous les arcades, encore un grand moment de convivialité (55 participants) ; en Cantabrie, en Espagne, durant quatre jours. Tout était réuni pour faire de ce voyage une très belle réussite. La météo étant de notre côté, nous avons eu la



chance de pouvoir prendre le téléphérique qui nous a conduit dans le paysage grandiose des Pics d'Europe (57 participants).

Pour cette fin d'année : le 4 décembre, sortie à l'espace Encan de La Rochelle pour un spectacle des années 60-70-80 La France En Chanté (62 participants) ; le 16 décembre, au cabaret l'Ange bleu à Gauriaguet (deux bus,

soit 118 personnes au départ). Une très belle année 2023, qui sera suivie d'une année 2024 tout aussi prolifique.

Bonne fête de Noël et une très bonne année 2024 à tous nos adhérents.

Le bureau

Renseignements : Lysiane Fritsch - 06 41 17 72 64 ou fritschlysiane@orange.fr

SOCIÉTÉ DES VOLONTAIRES 17

Plus de 150 ans !



La Société des volontaires a été créée il y a plus de 150 ans, à l'issue de la guerre franco-prussienne de 1870-1871, plus exactement, le 18 mars 1872, par une poignée de volontaires issus du corps franc des « Francs-Tireurs des Ternes » aussi appelés « Tirailleurs à la branche de houx ». Elle avait au départ une vocation patriotique, amicale et mutualiste, afin de venir en aide aux anciens combattants de ce conflit, ainsi qu'à leurs veuves et orphelins. Par la suite, l'association a perdu son volet mutualiste mais conservé une vocation d'aide à ses membres et ayants-droits. Au cours du temps, l'association a incorporé les combattants des conflits qui ont suivi. Elle est la plus ancienne association française du monde combattant.

Forte d'environ 800 membres au niveau national, issus de tous les corps de l'État et gérée par un conseil d'administration et un bureau

national, la Société est répartie en sections autonomes départementales et régionales. Elle regroupe aujourd'hui, outre les anciens combattants, tous les volontaires, engagés et de carrière, militaires et gendarmes ; policiers nationaux, municipaux et ruraux ; sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires ; agents des douanes, de l'administration pénitentiaire, de l'office français pour la biodiversité, de la sécurité civile, tous en activité ou bien retraités.

La section de la Charente-Maritime, recréée en 2021, compte une trentaine de membres. Elle est gérée par un conseil d'administration de six personnes et un bureau de trois membres, auxquels s'ajoutent pour l'animation un portedrapeau titulaire et cinq suppléants.

L'association dispose de son propre drapeau et assure des prestations patriotiques lors des cérémonies officielles nationales et départementales. Depuis le début 2023, elle sort également les trois drapeaux de la commune.

La section peut également intervenir en milieu scolaire, associatif et corporatiste pour dispenser des informations mémorielles et patriotiques. Elle est également en mesure, en lien avec l'école des porte-drapeaux de Royan, d'assurer des formations dans ce domaine.

Le bureau

Renseignements : xav.sv17@gmail.com ou 06 79 19 04 95 • Forum & Facebook : Société des volontaires - Section de Charente-Maritime

TAROT SAINTONGEAIS

Le club fête ses 40 ans



Une trentaine d'adhérents de tout le secteur (Saint-Hilaire-de-Villefranche et ses alentours, Matha, Cognac, Saintes) se retrouvent chaque semaine pour disputer des parties amicales qui se déroulent tous les jeudis soir dans la salle de la Neige des Ans au 19, route de Cognac

Chaque fin de saison, un repas est organisé afin de renforcer les liens entre les joueurs.

L'association le Tarot saintongeais a changé de président lors de sa dernière assemblée générale le 9 novembre 2023. Pierre Foucher, en place depuis 12 ans, a cédé sa place, pour une retraite bien méritée, à Joël Rey.

Les nouveaux horaires, décidés lors de l'AG, sont de 20 h 15 à 23 h 30.

Le nouveau bureau :

Président : Joël Rey ;

Vice-président : Fabrice Debusschere ;

Trésorier : Michel Mauget ;

Trésorière adjointe : Maguy Bouquet ;

Secrétaire : Sylvain Roy.

DU CHANGEMENT DANS NOS COMMERCES ET NOS ENTREPRISES

Ça bouge à Saint-Hilaire !



Le 27 juillet 2023, la supérette Api a ouvert sur l'esplanade de la salle des fêtes. Depuis, nous sommes nombreux à venir nous ravitailler entre 6 h et 23 h. Pour ceux qui n'ont pas encore pu faire faire leur carte d'accès, il est possible de créer un compte et de commander une carte d'accès à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.



Au mois d'octobre, la boucherie Chez Franqueville est devenue Aux Fines Goules. Nicolas Guillot et son épouse Anaïs ont pris la suite de Ludovic Franqueville.

Ils nous proposent de la viande et de la charcuterie de qualité ainsi qu'un grand choix de plats cuisinés.

Quelques semaines avant l'ouverture d'Api, Nathalie Maurat a ouvert sa librairie, Lire à l'Infini, route de Cognac. Elle propose des livres d'occasion mais aussi des livres neufs sur commande. Vous y trouverez aussi de nombreux jeux de société et autres pour les grands ou les petits. C'est également un dépôt Relay Colis.



Dans la zone artisanale des Varennes, une nouvelle entreprise a ouvert ses portes début décembre. Le groupe Rullier, entreprise de vente et de réparation de matériel agricole neuf et d'occasion, s'est installé à la place de la Société Charentaise de Moteurs. Gwénaél Guiberteau, son gérant, était heureux de présenter son établissement lors des portes ouvertes qui se sont déroulées le 15 décembre 2023.



Au bureau de tabac-presse, c'est Marie-Josée Ceinturet et son compagnon Laurent Bannes qui ont remplacé M. et Mme Joli. En plus de la presse et du tabac, de nouveaux services sont à votre disposition.





Journée festive

01 juillet

RETOUR EN IMAGES



27 juillet

Inauguration de l'épicerie Api



Concert

02 août



4-5 août

Les Ondes s'en mêlent



15 août

Cérémonie commémorative



Commémoration de l'Armistice

11 nov.



17-18 nov.

EquiNote



Agenda de la salle des fêtes Jean-Garnier

JANVIER

- 7 Loto du cyclisme • 14 h
- 12 Vœux du maire • 19 h 30
- 13 Repas dansant Interclubs
- 14 Thé dansant • CDL • 14 h 30
- 20 Sainte-Barbe • 19 h
- 21 Thé dansant Interclubs • 14 h 30
- 28 Loto

FÉVRIER

- 4 Thé dansant • SDF • 14 h 30

- 10 Loto du foot
- 11 Loto du cyclisme
- 18 Loto du hand • 13 h 45
- 25 Thé dansant • SDF • 14 h 30

MARS

- 3 Puces des couturières • 9 h
- 9 Concours de belote • 14 h
- 10 Loto du hand • 13 h 45
- 16 Repas des aînés • 12h
- 17 Loto Neige des Ans • 13 h 30
- 23 Repas dansant de l'ACCA • 19 h

- 24 Thé dansant • CDL • 14 h 30
- 30 Loto

AVRIL

- 6 Loto cyclisme • 19 h
- 7 Thé dansant Interclubs • 14 h 30
- 13 Repas • SDF
- 21 Loto Interclubs • 13 h 30
- 28 Thé dansant • CDL • 14 h 30

MAI

- 4 Thé dansant • CDL • 14 h 30

- 5 Brocante Festi Drôle • Esplanade SDF
- 8 Cérémonie du Souvenir
- 12 Thé dansant Interclubs • 14 h 30
- 24 Concert ADMS
- 25 Portes ouvertes de l'ADMS • 14 h 30
- 26 Loto hand • 13 h 45

JUIN

- 2 Loto Casamance
- 8 & 9 Festival d'accordéon • SDF
- 9 Élections européennes • salle Yves-Duteil